

CHAPITRE V

LES PROVINCES MARITIMES

I°	Nouvelle-Écosse
1°	<i>Gouvernement</i>
2°	<i>Magistrature</i>
	<i>Finances</i>

- 1o **Lieutenants-gouverneurs** :— 1. **Sir Ch. Hastings Doyle** (1867-73), né en 1905, commande les troupes (1861-68) et au Can. (1870-74), décédé (1883). — Administrateurs : le colonel John Francklyn, Edward Kenny, Jos. Howe. — 2. **Sir Adams Archibald** (1873-83), né en 1814, avocat, ministre, lieut.-gouv. du Manitoba (1870), décédé (1892). — Autres lieut.-gouv. ; — 3. **Matthew H. Richey** (1883-88) ; — 4. **Archib. Woodbury MacLeland** (1888-90) ; — 5. **sir Malachy Bowes Daly** (1890-1900) ; — 6. **Alf. Gilpin Jones** (1900-06).
- 2o **Conseil exécutif** :— composé de neuf membres, choisis par le lieut.-gouv. ; — ils administrent avec les portefeuilles de : Procureur-gén., Secrét.-provincial, Trésorier, Commissaire des Terres, des Trav. publics et Mines, Surintendant de l'Education... En réalité, le lieut.-gouv. et *quatre* ministres se partagent les divers départements, avec le concours de *sous-ministres*.
- 3o **Conseil législatif** :— créé en 1838 avec 15 conseillers, 21 en 1862 et jusqu'à nos jours. — Sorte de Sénat ou Chambre des lords, avec pouvoirs et priviléges en matière de projets législatifs.
- 4o **Assemblée ou Chambre** :— comprend 38 représentants, avec des pouvoirs énoncés dans la Constit. de 1867, section 92. — Les députés ne sauraient toucher aucunement à l'appropriation des revenus publics. (V. Ch. Morse, *Can. and Prov.*, t. 14, p. 435).
- 1o **Cours et tribunaux** :— constitués et modelés sur la jurisprudence et la procédure anglaises : Cours suprême, testamentaire (*Probate* : vérification), de mariage et divorce, de comtés, criminelle avec *petit* et *grand jury* ; magistrats stipendiaires, de justice de paix (1874-1897).
- 2o **Municipalités** :— réformées en 1879, avec conseils de comtés, de villes, de villages pour gérer les corporations diverses, exercer la police ; — en 1888, nouvelles réformes et améliorations, avec institution d'une *Cour municipale* pour régler les litiges.
- 3o **Recettes et dépenses** :— en 1867, versement de \$60,000 et 80 sous par tête de la part du Fédéral ; — en 1869, la somme est portée à \$82,700 pour dix ans. — En 1910, le revenu global accuse 1 million 600 mille et le passif des dépenses 1 million 725 mille piastres :— équilibre satisfaisant du budget annuel. (V. It. *ibid.*).
- 1o **Produits agricoles** :— beaucoup de régions incultivables, surtout au Cap-Breton, beaucoup trop *non cultivées*. — Foins, fruits, élevage des bestiaux sont les ressources du pays ; — il a été fondé plus de 200 Soc. d'Agriculture et d'Associat. de Fermiers, sans grande amélioration, même pour les terres aptes à la culture.
- 2o **Ressources forestières** :— le cadastre ou carte des forêts est de